

par Rojinfo

## **Le cabinet juridique Asrin qui assure la défense du leader kurde Abdullah Öcalan a publié un communiqué de presse suite à la [déclaration du Ministre de la Justice](#) annonçant la levée de l'interdiction faite à Ocalan de rencontrer ses avocats :**

« Le Ministère de l'intérieur a déclaré publiquement que la restriction judiciaire concernant le droit de notre client, M. Abdullah Öcalan, de rencontrer ses avocats avait été levée et que la possibilité de lui rendre visite avait été assurée.

Comme nous l'avons indiqué le 6 mai lors de notre [conférence de presse](#), nous avons rencontré notre client le 2 mai. Au cours de cette conférence de presse, nous avons également précisé que le tribunal criminel de Bursa avait, suite à notre recours, annulé la décision judiciaire interdisant les visites des avocats.

Aucune rencontre n'a eu lieu après celle du 2 mai 2019, bien que nous ayons chaque jour déposé des demandes de visite. Quant aux demandes de visite de la famille de M. Öcalan, elles continuent à être rejetées en application d'une interdiction judiciaire fondée sur une mesure disciplinaire en date du 22 avril 2019.

Nous tenons à préciser que la levée de la mesure d'interdiction contraire à la loi doit permettre des visites périodiques des avocats. Outre les rencontres avec ses avocats et sa famille, cela implique que tous les droits fondamentaux de M. Ocalan soient rétablis, notamment son droit de communiquer par courrier et téléphone.

A cet égard, nous considérons cette déclaration du Ministère de la justice qui est l'institution la plus compétente en matière juridique et judiciaire, comme l'expression de ce qui doit être mise en œuvre juridiquement. Par conséquent, nous appelons toutes les institutions judiciaires et administratives à agir conformément à la loi.

## **LE CPT A VISITÉ LA PRISON D'IMRALI**

Par ailleurs, il [le ministre de la justice] a déclaré que le Comité européen pour la Prévention de la Torture (CPT) avait, pour la première fois depuis avril 2016, visité l'île d'Imrali. Nous attendons du CPT qu'il suive la situation de près et publie au plus tôt ses observations et recommandations concernant cette visite. »